

Prorogation de la période de distribution de boni de liquidation

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable en état de liquidation
Agrément du Ministre des Finances de constitution du 13 juin 2000
Agrément du CMF de liquidation n°32-2022 du 10 novembre 2022
Identifiant unique RNE: 0510392V

Le liquidateur de la société «MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV» porte à la connaissance des actionnaires et du public que la période de distribution de boni de liquidation sera prorogée jusqu'au 04 janvier 2024 au bureau du liquidateur à l'adresse suivante : Résidence El BADR- Avenue Hédi Noura - Cité Ennasr I - 5ème étage, App A52 -2037- Ariana.

La valeur liquidative s'élève à 88,587 dinars par action.

Les sommes non réclamées seront déposées à la caisse des dépôts et des consignations.